PARULINE À TÊTE CENDRÉE

Magnolia Warbler

Setophaga magnolia

- NICHEUR MIGRATEUR ABONDANT
- AIRE : EN EXTENSION ?
- EFFECTIFS : EN AUGMENTATION

Pierre Bannon

La Paruline à tête cendrée arrive au troisième rang des oiseaux observés dans le plus grand nombre de parcelles durant les travaux de l'Atlas, tout juste après le Bruant à gorge blanche et le Merle d'Amérique. Cette paruline au plumage bigarré se reproduit principalement au Canada, où son aire s'étend de l'Atlantique jusqu'aux Rocheuses. Aux États-Unis, elle niche uniquement dans le Nord-Est et autour des Grands Lacs.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

Pour nicher, la Paruline à tête cendrée choisit de préférence de jeunes peuplements mixtes ou conifériens. Elle peut aussi utiliser des forêts matures à condition qu'il s'y soit formé un sous-bois bien fourni, par exemple à la faveur d'une ouverture dans la voûte forestière (Lanoue et Morrier, 1995). En fait, l'espèce peut élire domicile dans une multitude de milieux incluant les forêts décidues (jeunes ou matures), les champs laissés à l'abandon, les emprises des lignes de transport d'énergie, les chablis, les plantations et les brûlis. L'élément primordial de son habitat reste cependant la présence de jeunes conifères (épinettes et sapins surtout) formant un couvert dense (Dunn et Hall, 2010; P. L. McLaren, 2010d).

Cette paruline est bien répartie dans le Québec méridional, son aire couvrant toutes les régions du territoire. Sa fréquence d'observation est plus élevée dans les domaines conifériens ou mixtes. Ainsi, on l'a détectée à 60 % des points d'écoute de la Pessière à mousses, à 51% de ceux de la Sapinière à bouleau blanc et à 41% de ceux de la Sapinière à bouleau jaune. Cette fréquence diminue à mesure qu'on progresse vers le sud, pour atteindre moins de 1% dans l'Érablière à caryer cordiforme. L'espèce a été observée à toutes les élévations bien qu'elle soit plus commune au-dessus de 400 m. Son abondance relative est particulièrement forte dans l'arrière-pays du Saguenay et de la Côte-Nord, ce qui pourrait être lié à l'importante infestation de la Tordeuse des bourgeons de l'épinette qui y sévissait durant la campagne de terrain (MRNF, 2010b, 2011, 2012; MRN, 2013a; MFFP, 2014). La Paruline à tête cendrée profiterait toutefois surtout du début de telles épidémies : après quelques années, les densités de la Paruline à poitrine baie augmentent et cette dernière colonise les jeunes peuplements à ses dépens. La Paruline à tête cendrée demeure tout de même bien présente dans les secteurs modérément infestés par l'insecte (Venier et Holmes, 2010).

FICHE TECHNIQUE

	1984-1989	2010-2014
NIDIFICATION POSSIBLE	635	988
NIDIFICATION PROBABLE	337	1275
NIDIFICATION CONFIRMÉE	413	577
PARCELLES AVEC OBSERVATION	**1385**	**2840**
PROPORTION DES PARCELLES VISITÉES	**56,3 %**	**70,4 %**

POINTS D'ÉCOUTE (NOMBRE)	S.O.	11619
POINTS D'ÉCOUTE (ÉLÉVATION EN MÈTRES)	S.O.	1-973

SITUATION

Les données BBS indiquent que les effectifs de cette paruline auraient connu une hausse dans l'ensemble de son aire entre 1990 et 2014. Dans le Québec méridional, ses populations auraient plus que doublé dans toutes les RCO, à l'exception de la Forêt mixte boréale (RCO 12) où elles auraient aussi augmenté, mais dans une moindre mesure. Les données de l'Atlas permettent de dresser un constat semblable : la probabilité d'observer l'espèce dans une parcelle au terme de 20 heures d'effort frise désormais 100 % partout, sauf dans les Basses-terres du Saint-Laurent où elle demeure faible en raison du peu de conifères présents.

La Paruline à tête cendrée est au nombre des espèces qui profitent du rajeunissement du couvert forestier à la suite des perturbations naturelles et de la récolte du bois. Ainsi la hausse de la proportion de jeunes peuplements dans la forêt boréale depuis l'époque du premier atlas (chapitre 4) a dû lui être favorable. De même, l'abandon de terres agricoles et la plantation de résineux, notamment dans les Basses-terres du Saint-Laurent et les Appalaches (Jobin *et al.*, 2007), lui ont sans doute permis d'accroître sa présence chez nous.

Christophe Buidin

INDICES DE NIDIFICATION

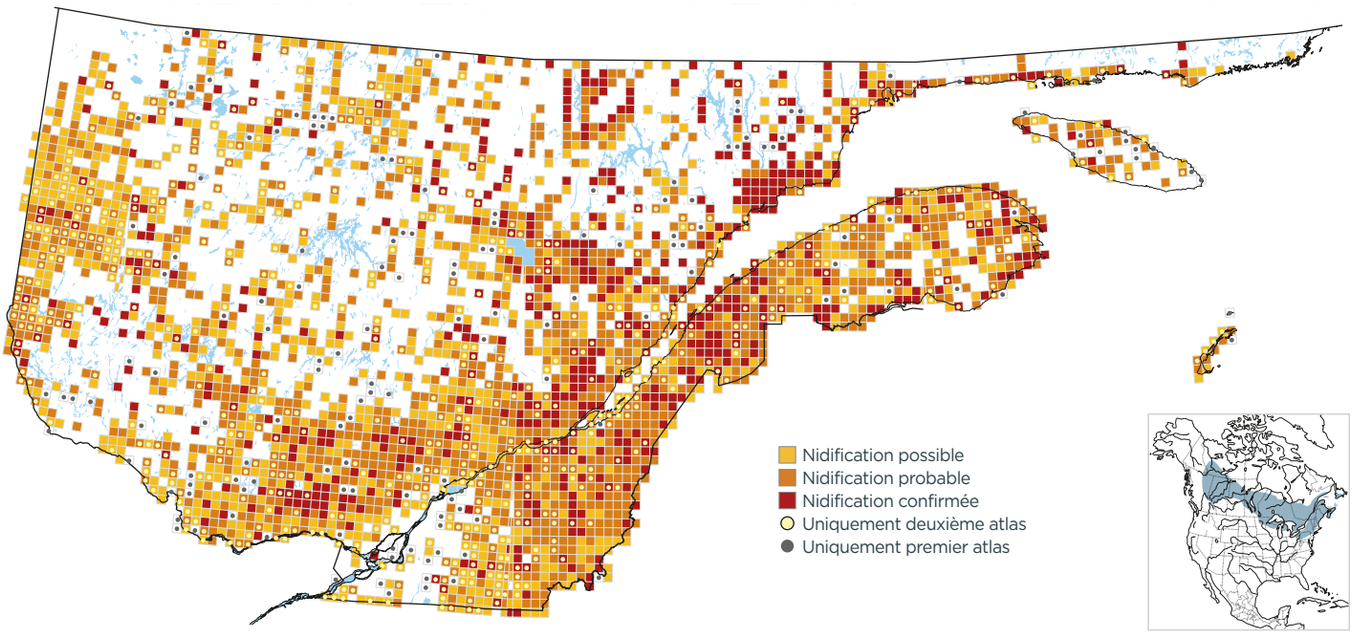

PROBABILITÉ D'OBSERVATION

1984-1989

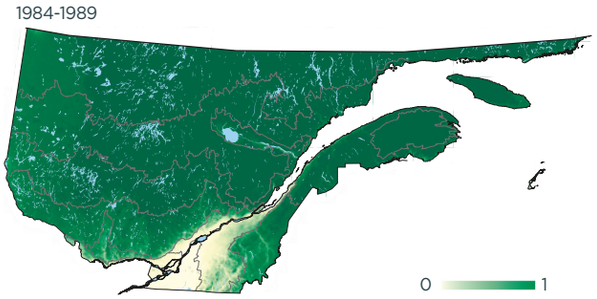

2010-2014

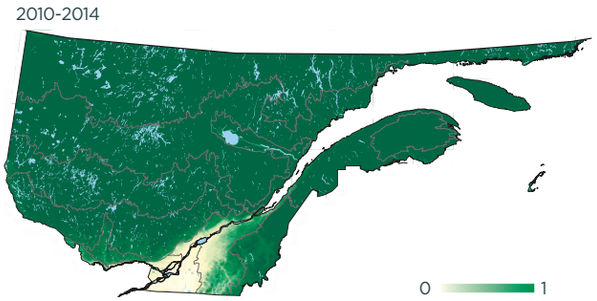

Variation

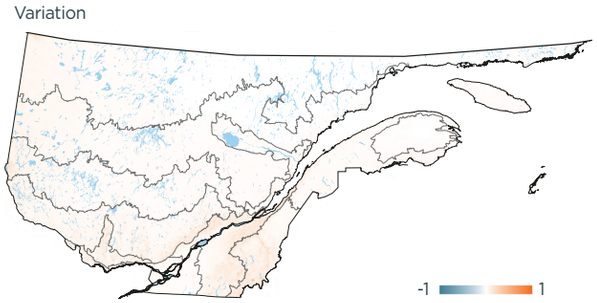

INDICES DE NIDIFICATION (meilleur indice par parcelle; %)

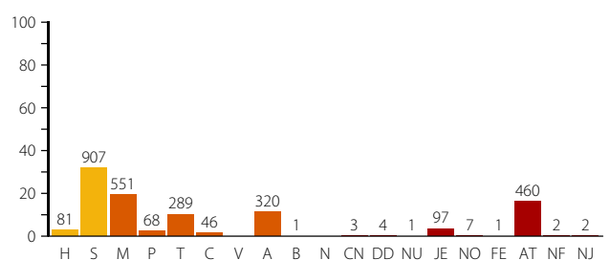

DOMAINES BIOCLIMATIQUES (parcelles avec observation; %)

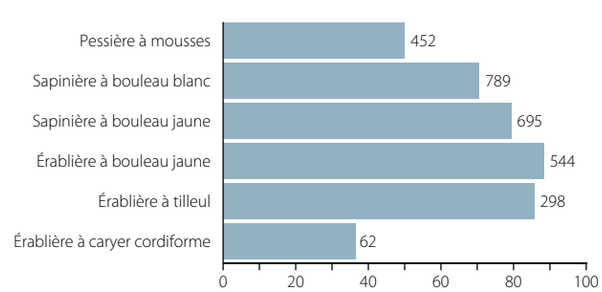
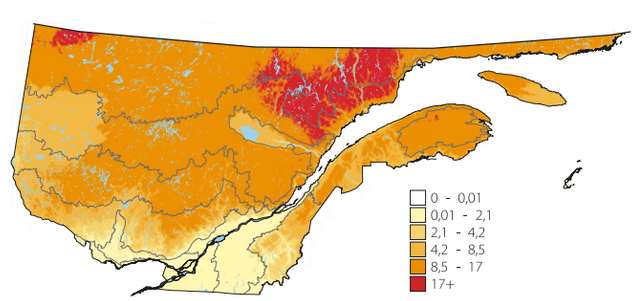
ABONDANCE RELATIVE (nombre d'individus par 15 points d'écoute)